



DROITS et DEVOIRS

Les membres de l'Academy sont heureux de vous accueillir dans une de nos sections de danse et nous espérons répondre à votre attente.

L'Academy organise, gère et coordonne :

- 1) Les Sections danses, anciennes et nouvelles qui se rattachent à elle.
- 2) La Formation des Animateurs.
- 3) Les Infos sur internet.
- 4) Les Animations : Stages – Bals.
Participe au Line Dance Show de Mirande en Février.

Chaque Section est reliée à L'Academy par :

- 1) Ses Statuts
- 2) Son identité : NOM, inscription au Journal officiel, statuts.
- 3) Son bureau : Président, secrétaire, trésorier, correspondant.
- 4) Son activité : Animateurs, cours, niveaux, démos.
- 5) Son matériel : Salle (jours et heures), sonorisation.

Chaque Adhérent est relié à L'Academy par :

- 1) Son identité : Fiche d'inscription, certificat médical, photo d'identité.
- 2) Sa carte annuelle : assurance, bureautique.
- 3) Sa cotisation annuelle : gestion financière (sacem – urssaf), animations, matériels.

Si nous vous demandons ces documents et ces cotisations, c'est pour être en conformité avec la réglementation, pour être plus efficace et pour vous donner plus de satisfactions.

Le RESPECT envers les animateurs, tous bénévoles, des lieux de pratique sont indispensables pour la vitalité de chaque section.

ADHERENT : pour tout renseignement, pour toute question, adressez-vous d'abord à vos responsables de section sinon contactez : danse@lda32.com ou Ghislain GRIMAL directeur 05.81.67.50.50 ou 06.16.95.55.92.

ORGANIGRAMME ACADEMY :

Président : **Pascale GASVERDE**
Trésorier : **Marie-José BOSSUAT**

Secrétaire : **Eliane FONTANA**
Directeur : **Ghislain GRIMAL**

SECTION DANSE : Bureau propre à chaque Section
ADHERENTS : Personne à jour de sa carte annuelle